

# FCAA

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 29 juillet 2022

### **Carbone Agricole : FCAA annonce un 3<sup>ème</sup> appel à projets pour la rentrée 2022**

Lors du Salon International de l'Agriculture 2022, la FNSEA, les Associations Spécialisées du monde des ruminants et des grandes cultures, JA et Chambre d'Agriculture France avaient annoncé leur volonté de créer une société destinée à prendre la suite de l'activité de l'association France Carbon Agri Association, structure innovante fondée par les Associations spécialisées du monde des ruminants et JA. C'est chose faite depuis le mois d'avril 2022 avec la tenue de l'Assemblée générale constitutive de la société FCAA (1). L'objectif de cette nouvelle structure est de regrouper le maximum de Crédits Carbone issus de la Ferme France, et ainsi de travailler avec tous les secteurs de production, afin d'assurer leur meilleure valorisation et garantir le meilleur retour de valeur pour les agriculteurs.

Les agriculteurs sont aujourd'hui très fortement engagés dans des démarches volontaires de réduction de leur empreinte carbone. FCAA a vocation à les accompagner dans ces démarches, d'une part en animant le réseau des conseils aux agriculteurs, mais aussi en obtenant la labélisation des projets dans le cadre du Label Bas Carbone et en organisant la commercialisation des Crédits Carbone générés sur les exploitations.

Dans ce cadre, à la suite des deux premiers appels à projets lancés par France Carbon Agri Association, qui ont permis de valoriser, pour le 1<sup>er</sup> appel à projets, 138.000 tonnes de Crédits Carbone générés par 302 éleveurs, puis, pour le 2<sup>ème</sup> appel à projets, 560.000 tonnes de Crédits Carbone générés par 930 éleveurs, FCAA informe qu'elle lancera un 3<sup>ème</sup> appel à projets à la rentrée. Ce 3<sup>ème</sup> appel à projets revêt une importance toute particulière car il permettra pour la première fois d'intégrer des exploitations agricoles de grandes cultures dont la méthode permettant la réalisation des diagnostics a été labellisée « Bas Carbone » en août 2021.

Ce lancement permettra d'informer tous les porteurs de projets sur les modalités de l'appel, tant en matière de prix que de volumes.

Pour FCAA, il s'agit de poursuivre son engagement à accompagner la transition écologique du monde agricole via la valorisation concrète des plans d'actions mis en place par les agriculteurs.

Plus que jamais les agriculteurs contribuent activement à la lutte contre le réchauffement climatique et apportent des solutions durables de décarbonation pour l'agriculture et les autres secteurs émetteurs.

*(1) Les membres fondateurs de la société FCAA sont : FNSEA, FNB, FNEC, FNO, FNPL, AGPB, AGPM, CGB, FOP, JA et Chambre d'Agriculture France*